Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212200968-20251128-20251128_DELIB4-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDEBIA

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice	10
Présents	10
Votants	10

L'an deux mil vingt-cinq,
le vendredi 28 novembre à 20h30,
Le Conseil Municipal de LANDEBIA
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Patrick DURAND, Maire.
Date de convocation : 24/11/2025

PRESENTS : DURAND P., CARO P., DELAMOTTE M., DURAND A., BOURDONNAIS J., BAILLET I., DE LA CUEVA V.-H., BROUCKAERT F., LOYEN-MACE A., LANGLOIS S.
SECRETAIRE : LOYEN-MACE A.

20251128-DELIB4 : DELEGUE DE LA COMMUNE AU SIRP PLEVEN-LANDEBIA

Le Maire expose qu'à la suite de la démission de Christian LAGRENE, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection d'un nouveau délégué titulaire pour siéger au SIRP PLEVEN-LANDEBIA.
Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas voter au scrutin secret.
Le Maire fait appel aux candidatures avant de procéder à l'élection.

Résultat du vote :
Nombre de votants : 10
A obtenu : Florence BROUCKAERT : 10

Florence BROUCKAERT a été élue déléguée pour siéger au SIRP PLEVEN-LANDEBIA, aux côtés de Mélanie DELAMOTTE et Pascal CARO. Patrick DURAND est suppléant.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la candidature de Mélanie DELAMOTTE en tant que vice-présidente du SIRP.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
DURAND Patrick

